

L'investissement public : malgré les difficultés, une priorité

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Ainsi que le rappelle à plusieurs reprises l'avis présenté par la section de l'économie et des finances, l'investissement public est un investissement dans l'avenir, il permet de préparer la croissance économique future et conditionne les progrès tant techniques que sociaux. En cela, l'investissement public relève de choix éminemment politiques et ce, encore davantage, quand le contexte budgétaire vient accroître les contraintes d'arbitrage.

À cet égard, nous regrettons que l'avis ne soit pas plus précis quant à la priorisation des investissements à effectuer. Parmi ces priorités, la nécessité de créer les conditions de la transition économique et énergétique est insuffisamment traduite par des préconisations concrètes.

Pour le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, l'éducation et la formation font partie des priorités pour lesquelles l'effort d'investissement doit être non seulement maintenu, mais surtout augmenté. Il faut, à ce titre, saluer dans cet avis la défense d'une approche élargie et renouvelée de la notion d'investissement productif pour y intégrer les dépenses de recherche et d'éducation.

Une hausse des qualifications nous semble, en effet, impérative pour répondre aux enjeux de demain, comme l'est l'investissement dans l'éducation au vivre ensemble, par exemple par le développement du service civique. En France, contrairement aux idées couramment véhiculées, le nombre de jeunes qualifiés stagne, voire se dégrade, comme d'ailleurs le nombre de jeunes en situation de précarité et d'isolement. Or, dans le contexte d'accélération technologique que nous connaissons, la France, si elle n'augmente pas le nombre de ses diplômés capables de s'intégrer sur un marché de l'emploi de plus en plus marqué par l'économie de la connaissance, ne restera pas longtemps compétitive. De même, elle ne pourra rester une société forte en gardant une frange de sa jeunesse et de sa population en situation de relégation.

À ce sujet, l'avis ne pose pas assez précisément la question du financement de l'éducation, de la formation et de la cohésion sociale. Sur l'enjeu éducatif, les comparaisons menées par l'OCDE montrent qu'en France, la part de l'éducation dans les budgets publics a diminué. Il apparaît, par ailleurs, que la France dépense moins pour l'enseignement supérieur que la moyenne des pays de l'OCDE. Un effort d'investissement est donc urgent pour améliorer la performance des formations supérieures françaises.

Une large part de l'avis est consacrée à la nécessité de rechercher de nouveaux financements pour l'investissement public. La situation dégradée de notre économie ne

doit cependant pas nous amener à renoncer à une politique nationale garante d'une vision globale de l'économie française. Face à la multiplication des sources de financement et des niveaux de responsabilité, le rôle central de l'État, seul capable d'engager véritablement des politiques d'envergure, doit donc être réaffirmé.

En raison du flou maintenu par l'avis sur ces sujets, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse fait le choix de s'abstenir.